

Délivrez-nous de la prison Leclerc!

Louise Henry

Numéro 333, hiver 2022

Derrière les murs. Frontières, prisons, hôpitaux psychiatriques

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/97276ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (imprimé)

1923-0915 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Henry, L. (2022). Délivrez-nous de la prison Leclerc! *Liberté*, (333), 62–64.

Délivrez-nous de la prison Leclerc !

Dans un livre à paraître aux éditions Écosociété, Louise Henry témoigne des conditions déplorables des femmes incarcérées à la prison Leclerc de Laval, au vu et au su des autorités publiques. Une situation dénoncée depuis plusieurs années par les militantes des droits de la personne.

Cette histoire n'est pas facile à raconter pour moi, mais je dois dénoncer la situation que vivent les femmes à la prison Leclerc afin que l'on prenne conscience des violations des droits de la personne qui ont cours dans cet établissement carcéral de Laval et qui poussent parfois certaines détenues à commettre des gestes irréparables. Si je trouve juste et équitable de purger une peine de prison pour des actes que la société juge criminels, je me questionne par contre sur l'ampleur de la punition infligée. Car, il faut le dire, il s'agit souvent d'une question de survie pour ces femmes. La plupart du temps, ce sont la pauvreté, le manque d'éducation et le mal de vivre qui les font basculer dans l'enfer de la prison.

Ces femmes, je les ai côtoyées pendant onze mois à la prison Leclerc. Souvent, elles ont des troubles psychologiques qui remontent à l'enfance. Des problèmes de consommation, aussi, qui les ont conduites à la prostitution ou à la délinquance. D'autres sont aux prises avec des difficultés familiales. Beaucoup sont des mères dans le besoin. Puis il y a également des femmes autochtones, souvent victimes de racisme, qui ont connu leur lot de malheurs. Toutes ont des problèmes qui semblent insolubles à leurs yeux.

Comme société, n'avons-nous pas la responsabilité de les soutenir et de les aider ? Commençons par leur trouver un endroit qui réponde à leurs besoins et veillons à ce que leurs droits ne soient pas bafoués. Car, oui, ces femmes ont des droits comme tous les autres citoyens. On pense souvent que la prison, ça n'arrive qu'aux autres, mais il ne faut pas oublier que les autres, c'est nous aussi ! Un proche peut se retrouver dans une situation difficile et se voir emporté dans un tourbillon de ratés avec le système judiciaire, qu'il s'agisse de délais de traitement déraisonnables

ou encore de problèmes d'accès à l'aide juridique.

Un bâtiment vétuste et non sécuritaire

D'abord, il faut savoir que la prison Leclerc était auparavant un établissement fédéral pour hommes à haute sécurité que l'ancien premier ministre du Canada, le conservateur Stephen Harper, a décidé de fermer en 2012 en raison de sa vétusté. Selon lui, l'endroit n'était plus assez sécuritaire. Le bâtiment était délabré et décrépit.

Deux ans plus tard, le gouvernement du Québec signe un bail de dix ans pour louer l'établissement au fédéral, au coût d'un million de dollars par année. À ce moment-là, Québec veut désengorger les prisons pour hommes de la région de Montréal, qui sont débordées. Le gouvernement a alors l'idée de génie d'y mettre des femmes, car la prison Tanguay (la seule prison pour femmes de compétence provinciale) doit aussi fermer ses portes pour des raisons sanitaires et de surpopulation. Pendant un temps, il y aura des femmes et des hommes incarcérés à Leclerc. Mais la mixité ne fonctionne pas et Québec finit par sortir les détenus masculins de la prison.

Waw, la belle affaire ! Si je comprends bien, le fédéral trouve que l'établissement Leclerc n'est pas assez bien pour les hommes, mais le provincial, lui, le juge assez bien pour les femmes. Ah oui, c'est vrai : c'est seulement pour un certain temps, à ce que l'on dit. Le temps de trouver une solution pour loger 150 à 200 femmes aux prises avec la justice pour des crimes mineurs ou, dans 62 % des cas, pour non-respect des conditions.

En réalité, en 2016-2017, le Conseil du trésor du Québec compte faire des économies de 7,6 millions de dollars en transférant les femmes de Tanguay à Leclerc. Mais les réparations qui doivent être effectuées pour que la

bâtisse soit « conforme » à la clientèle féminine sont estimées à plusieurs millions de dollars par la Société québécoise des infrastructures. À ce jour, le gouvernement provincial aurait déjà dépensé plus de 17 millions de dollars pour que les femmes puissent vivre dans cet établissement en toute sécurité, mentale aussi bien que physique. En bon québécois, on appelle ça un flop ! J'aimerais bien avoir la liste des réparations qui ont soi-disant été effectuées, car je ne crois pas que les climatiseurs qui ont été installés aux postes de garde soient destinés aux femmes incarcérées. Dans nos secteurs, je peux vous garantir que, des climatiseurs, il n'y en avait pas !

Que ce soit l'eau potable, le chauffage, la plomberie, la malpropreté extrême, les fouilles à nu excessives, les visites annulées par manque de personnel, l'accès difficile à un téléphone et à l'infirmerie, la nourriture qui nous parvient soit trop tard, soit pas du tout, le manque général de ressources, d'humanité, d'empathie... la liste des problèmes est longue à la prison Leclerc ! On se sent seules au monde et rejetées par la société pour avoir commis un crime qui, je le répète, n'est souvent qu'une simple question de survie ou de non-respect des conditions. Or, nous voilà traitées comme des criminelles endurcies dans une prison pour hommes et à haute sécurité, s'il vous plaît !

Sécurité pour qui ? Pas pour les détenues, en tout cas. Aucune femme ne peut vivre dans cet enfer pendant longtemps sans devenir folle. Certaines n'en pouvaient plus et se sont enlevé la vie. À la prison Leclerc, la moyenne est d'environ un suicide tous les cinq mois. Et je ne tiens pas compte des tentatives de suicide et des cas d'automutilation, évalués à une trentaine par année. Il y a plein d'affiches pour la prévention du suicide sur les murs du Leclerc, mais il devrait plutôt y avoir des pancartes de préparation au suicide : « Ici, on vous donne un coup de main pour parvenir à vos fins. » Ça prend quoi pour que l'on nous écoute ? Une mutinerie ? Un suicide collectif ? Nous avons besoin d'aide et de soutien.

« Nous allons nous occuper de vous, vous serez bien mieux à Leclerc, avec

encore plus de commodités qu'avant. Tout est à votre avantage, voyons ! » nous disaient les responsables du transfert de Tanguay à Leclerc. Où sont ces responsables aujourd'hui ? Ont-ils obtenu une promotion ? Ou ont-ils perdu leur emploi pour avoir mis des femmes en danger ? Qui sont ces gens ? Pour vous donner un indice, nous étions sous le règne du gouvernement libéral de Philippe Couillard et son cabinet comptait Martin Coiteux, Lise Thériault et Gaétan Barrette.

Humiliation et abus de pouvoir

Rien ne bouge depuis que les femmes ont été transférées à la prison Leclerc, en février 2016. Elles ont été jetées là comme de vulgaires ordures, des déchets de la société, dans cet endroit où les autorités pensaient qu'on les oublierait. Mais le gouvernement ne savait pas que nos voix s'élèveraient. Car, depuis ce temps, nous avons multiplié les plaintes auprès du Protecteur du citoyen, qui a finalement fait mention des conditions de détention déplorables à Leclerc dans son rapport annuel 2017-2018, ainsi que dans les médias. Nous voulons dénoncer ces conditions abominables et nous le faisons simplement en décrivant notre quotidien – certaines le font anonymement, car elles ont peur des représailles. Nous racontons des histoires vraies, des histoires vécues par des femmes qui sont aujourd'hui détruites psychologiquement et physiquement parce qu'on nous institutionnalise au lieu de nous aider.

Avant de recevoir la sentence, nous devons affronter le système judiciaire pendant de longs mois. Au lieu de nous envoyer en prison, pourquoi ne pas en profiter pour chercher à comprendre la nature des problèmes que vivent les prévenues et les diriger tout de suite vers les bonnes ressources ? Surtout celles qui n'écopent que de petites peines (n'oubliez pas que Monica la mitraille n'est pas parmi nous !) et qui seront à jamais marquées au fer rouge par leur séjour dans ce trou à rats.

Lorsque des agents correctionnels ordonnent à une femme d'enlever la

prothèse capillaire qu'elle doit porter pour des raisons médicales et de rester le crâne dégarni pour une simple raison de « sécurité », c'est de l'humiliation. Lorsque ces mêmes agents exigent qu'une détenue laisse la porte de sa cellule ouverte, même quand elle est assise sur le bol de toilette, c'est de l'abus de pouvoir. Lorsqu'ils refusent de lui donner un formulaire de plainte parce que « ce que tu as à dire ne nous intéresse pas. Oublie ça, ta plainte », c'est encore de l'abus de pouvoir. Comment voulez-vous qu'on se sorte de cette merde ?

Et après ? Que leur arrive-t-il à ces femmes ? Elles retournent dans leur propre enfer, sans soutien, sans aide, avec un traumatisme encore plus profond qui les ramène parfois derrière les barreaux.

Annihiler la culture féminine en prison

En octobre 2016, huit mois seulement après le transfert des femmes de la Maison Tanguay, un comité de travail a informé le ministère de la Santé que les infrastructures de l'établissement Leclerc ne pouvaient pas répondre adéquatement aux besoins particuliers des femmes incarcérées. Ni à moyen ni à long terme. Ça ne peut pas être plus clair, il me semble ! Qui ne comprend pas quoi ? Nous sommes en 2021 ! Cinq ans, c'est considéré comme du court ou du long terme, ça ? La limite, elle est où ? Un autre rapport (*Une voix différente : rapport pour une proposition d'un modèle innovateur en matière de gestion des services correctionnels pour la clientèle féminine*), produit en 2018 dans le cadre d'une entente entre Québec et la Société Elizabeth Fry du Québec, affirme que « ce déracinement a [...] fait reculer, voire annihilé la "culture féminine" en prison, fragilisé grandement ce qui était en voie de développement au sein de l'organisation, en plus de soulever des préoccupations importantes au sein de la société civile ».

Le gouvernement sait depuis longtemps que cette prison n'est pas faite pour les femmes – pas plus que pour les hommes, d'ailleurs. Pourquoi nous faire subir cette situation encore aujourd'hui ? Comme le souligne

Mélanie Sarazin, ancienne présidente de la Fédération des femmes du Québec (FFQ) : « Québec ne cache pas que sa décision est motivée en partie par des raisons économiques. Encore une fois, le gouvernement priorise l'économie de quelques sous sur le dos des femmes, sur le dos des plus vulnérables. »

Les 31 mars et 1^{er} avril derniers, *Le Devoir* publiait une série d'articles sur la « misère » et le « mépris » que vivent les détenues de la prison Leclerc. « On est en 2021, dans un pays développé. Comment est-ce que des êtres humains, des femmes, peuvent être soumis à de telles conditions, chez nous ? » a demandé le député et porte-parole du Parti québécois en matière de sécurité publique, Martin Ouellet.

De son côté, Alexandre Leduc, député de Québec solidaire (QS), estime qu'il s'agit d'« une véritable histoire d'horreur ! [...] La description ressemble à une prison du tiers-monde, c'est invivable ». Qualifiant la situation de « véritable honte pour le Québec », le député solidaire a souligné que les conditions de détention à la prison Leclerc sont dénoncées depuis des années. Pour QS, « il est temps de faire le ménage, au sens propre comme au sens figuré ». C'est une question de dignité humaine.

Est-ce une façon de veiller sur vos semblables, ça ? Car, oui, nous sommes vos semblables. Que le gouvernement arrête de dire n'importe quoi et qu'il s'assoie avec les détenues et les militants des droits de la personne qui le réclament depuis longtemps.

Une invitation sans suite

Le dernier suicide à la prison Leclerc a eu lieu le 1^{er} mai 2021. Or, cinq jours plus tard, nous avons appris que le ministère de la Sécurité publique avait invité le Protecteur du citoyen à faire une visite surprise à Leclerc *avant* que le suicide survienne. Le Protecteur du citoyen a décliné l'invitation. Pourtant, vous savez quel est le rôle du Protecteur du citoyen ? C'est justement de recevoir les plaintes au sujet des services correctionnels et de faire des recommandations au gouvernement pour régler la situation, et en

prévenir d'autres. Qui nous viendra en aide si le Protecteur du citoyen lui-même n'écoute pas le ministère de la Sécurité publique ? Bordel de merde.

Ce n'est pas tout. Lors d'une séance publique à l'Assemblée nationale, la ministre Geneviève Guilbault a déclaré haut et fort que « c'est normal que la détention soit difficile ». Le député Leduc venait de lui lire un passage de la lettre que sœur Marguerite Rivard, bénévole de longue date auprès des femmes incarcérées, avait envoyée au gouvernement au début de l'année. De nombreuses associations et plus de mille personnes ont cosigné cette lettre.

Venez donc passer une fin de semaine avec nous, M^{me} Guilbault ! On va voir si vous trouvez ça « normal » de vous laver les cheveux avec des drosophiles qui vous tournent autour de la tête, ou de vous faire traiter de « poubelle » par les gardiens, ou de vivre avec des rats morts sous le frigidaire, ou de ne pas avoir de verre d'eau potable à votre portée ! En espérant que vous êtes en assez bonne santé pour ne pas avoir à vous rendre à l'infirmerie... On peut choisir une fin de semaine d'été si vous n'avez pas peur des moustiques, car il n'y a pas de moustiquaires aux fenêtres. Ou une fin de semaine d'hiver, mais prévoyez alors des sous-vêtements chauds, car le chauffage est inadéquat. Vos sous-vêtements, avec votre manteau d'hiver, seront le seul linge que vous aurez en votre possession... si bien sûr ils passent à l'inspection ! Et peut-être aurez-vous la chance que les gardiens surveillent davantage leur langage avec vous. Car, ne vous faites pas d'illusions, M^{me} Guilbault, avec nous, leurs propos sont vulgaires et dégradants.

Avec tous ces traitements humiliants, c'est un grand sentiment d'impuissance qui nous habite. Je pourrais continuer à écrire des pages pour vous démontrer que le respect n'existe pas à la prison Leclerc. Combien d'autres articles devront être rédigés avant que quelqu'un réagisse ? Comme société, nous devons trouver des moyens pour que les crimes mineurs soient punis de manière à ce que la réhabilitation des détenues soit possible. Délivrez-nous de la prison Leclerc ! 

Ex-détenue de la prison Leclerc, Louise Henry est membre de la Coalition d'action et de surveillance sur l'incarcération des femmes du Québec (CASIFQ), qui regroupe notamment la Ligue des droits et libertés, la Fédération des femmes du Québec et le Centre des femmes de Laval.

Délivrez-nous de la prison Leclerc (titre provisoire) paraîtra aux éditions Écosociété en avril 2022.